

dit, « appartiennent, pour la plus grande part sans doute, à des artistes français, employés soit pour le dessin soit pour la taille de leurs vignettes, et qui sont restés inconnus. »

Le président Baudrier, qui a fait avec tant de conscience et de sagacité une étude approfondie des œuvres de l'ancienne imprimerie lyonnaise (13), inclinait à attribuer aussi aux premiers imprimeurs une large part, même manuelle, à tous les travaux. « Rien d'étrange, nous écrivait-il, à voir tous ces talents, la gravure et la fonte des lettres, le dessin et la gravure des vignettes, l'imprimerie, réunis en la même personne. Cette diversité d'aptitudes et de connaissances chez les maîtres était un des traits de ce temps (au xv<sup>e</sup> siècle). »

En fait, quelque attention que nous ayons apportée à cette partie de notre sujet, nous n'avons découvert rien qui justifîât la supposition présentée par Renouvier et l'opinion exprimée par le président Baudrier. Quand on se rend compte, au moyen des rôles pour les tailles ou les services publics, comme était relativement petit le nombre des compagnons et des ouvriers dans un atelier, on peut juger de la lourdeur de la besogne du maître de métier, de l'imprimeur, et l'on ne peut guère admettre que celui-ci ait retenu dans ses mains les différentes tâches (14).

---

(13) Henri Baudrier, président de chambre à la cour d'appel de Lyon, avec lequel nous avons entretenu longtemps des relations d'amitié, est décédé le 17 juin 1884.

(14) Il semble qu'il en était autrement à Venise, où les imprimeurs étaient en même temps assez souvent les auteurs